

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2007

SÉANCE DU 2 OCTOBRE À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 2 Octobre 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 2 Octobre 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, André BAUP, Josian VAYRE, Gérard FABRE, Doris HUCHEDÉ, Claude RAMON, Gérard SOULOUMIAC, Pierre CRESPO, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Patrice MANGIONE.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Guy BORIES, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, Félix TORRÈS, Michel MIENVILLE, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Michel DELPOUX, Michel ALBINET.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Jean-Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SÉGURA.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants) : 31

N° 3 - 98 / 2007 : MARCHÉ D'ASSURANCE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES RESTREINT

Pilote : Service Juridique et Marchés Publics

Autres services concernés : Direction Générale des Services

Monsieur William NION, rapporteur,

Afin de garantir la couverture des risques encourus par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au titre de ses activités, il a été réalisé un diagnostic des contrats d'assurance en cours.

Dans un souci de cohérence de gestion et de rationalisation des coûts, il convient de lancer une consultation en vue de la souscription des contrats d'assurances, par voie d'un appel d'offres restreint de rang européen, sur la base des 7 lots séparés suivants :

- lot n° 1 : "Assurance Dommages aux Biens",
- lot n° 2 : "Assurance Responsabilité Civile Générale",
- lot n° 3 : "Assurance Automobile Flotte et Missions",
- lot n° 4 : "Assurance Protection Juridique",
- lot n° 5 : "Assurance Risques Statutaires".
- lot n° 6 : "Assurance Dommages Ouvrage (police à aliment)"
- lot n° 7 : "Assurance Tous Risques Chantier (police à aliment) "

Les marchés seront passés pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2008. L'estimation prévisionnelle de la dépense tous lots confondus pour la durée totale du marché s'élève à 525 000 euros.

Je vous invite à approuver le lancement de cette consultation et à autoriser le Président à signer les marchés correspondants.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 33, 60 à 64 du nouveau Code des marchés publics organisant la procédure d'appel d'offres restreint pour la passation des marchés dont le montant est supérieur à 210 000 € HT.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **DECIDE** de lancer la consultation des prestataires pour la souscription des contrats d'assurance nécessaires à la couverture des risques encourus par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au titre de ses activités, et ce par

voie d'appel d'offres restreint de rang européen, en vue de la passation des marchés d'une durée de 4 ans prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2008 sur la base des 7 lots séparés suivants :

- lot n° 1 : "Assurance Dommages aux Biens",
- lot n° 2 : "Assurance Responsabilité Civile Générale",
- lot n° 3 : "Assurance Automobile Flotte et Missions",
- lot n° 4 : "Assurance Protection Juridique",
- lot n° 5 : "Assurance Risques Statutaires".
- lot n° 6 : "Assurance Dommages Ouvrage (police à aliment)"
- lot n° 7 : "Assurance Tous Risques Chantier (police à aliment) "

✚ **AUTORISE Monsieur Le Président** à signer les marchés et contrats à intervenir avec les candidats qui seront retenus par la Commission d'Appel d'Offres, y compris les marchés négociés éventuels dans le cas où la Commission d'Appel d'Offres déciderait de déclarer la présente procédure infructueuse et émettrait un avis favorable à sa relance sous la forme négociée.

✚ **DIT QUE** les crédits nécessaires seront inscrits sur les budgets de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois des exercices concernés.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 Octobre 2007,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

